

Comité Départemental de la Charente

réunion du 12 janvier en distanciel (Zoom)

Début de la séance 19h05

présents : A Delfosse, D Assar, P Moreau, E Debrie, C Robert, N Cazenave, G Duriez, J Buixuan, Y Jandemans, V Sartorel, V Cassis, S Perrin, R Gruet, J-M Rolland.

Excusés : J.Beau, P.Bouhier,E.Esposito.

secrétaires de séance : V Sartorel et J-M Rolland (+séance enregistrée par R Gruet).

1er point : adoption à l'unanimité moins un voix (1) du bilan comptable après lecture de la conclusion réalisée par les commissaires aux comptes (V Sarorel s'est abstenue).

Les 2 commissaires aux comptes sont reconduits dans leur mission pour l'année 2021.

2ème point : constitution du Bureau

Présidente : Annick Delfosse

Trésorière : Valérie Sartorel

Présidente et président adjoint : Nathalie Cazenave et Eric Debris

Secrétaire : Jean Marc Rolland

3ème point : constitution des commissions

Il est décidé que les dites commissions sont dirigées et animées par des membres du Comité Départemental de la Charente, mais des personnes externes au Comité peuvent y être cooptées et participer aux débats afin de l'enrichir de leurs expertises et de leurs expériences.

commissions	Responsables	Membres actifs
Sportive		Tous les éducateurs des clubs y sont cooptés
Officiels	Gil Duriez	JM Rolland
EN et Centres sociaux		
Eau libre		
Eté		

Dominique Assar souhaite en priorité que les clubs soient aidés et qu'une communication soit établie et effective au moins une fois par mois ne serait ce que par mail.

Annick Delfosse souhaite que les retranscriptions des débats des dites commissions soient transmises à tout le comité.

Il est noté que des clubs été sont à l'arrêt et même ont changé de fédérations de tutelles (Montmoreau et Mansles sont en UFOLEP).

Montbron n'a plus d'affiliation. Pendant la réunion, il est annoncé que la présidente de ce club ne souhaite plus se représenter et qu'elle voudrait être aidée.

Les débats se sont centrés sur le club de Montbron actuellement en sommeil. Au final il semble préférable de s'adresser de concert avec les élus locaux et les animateurs de la piscine afin que l'animation institutionnelle « j'apprends à nager » et l'activité professionnelle initiée à titre privé dans cette piscine (mais aussi dans d'autres) puissent être pérennes. La commission « natation Été » sera chargée de mener ces discussions afin de trouver un consensus fort.

A ce titre Eric Debrie explique qu'il faut parvenir à mettre en place un cercle économique vertueux entre les personnels qui ont besoin des ressources que constituent les leçons de natation et le comité qui compte sur ces nouveaux apprenants pour renforcer les effectifs des clubs.

Julien Buixuan explique qu'il est compliqué de ne pas avoir les « politiques » comme interlocuteurs. Dominique Assar rappelle que l'ANC a trouvé un fonctionnement simple avec l'équipe de la piscine de La Couronne.

R Gruet rappelle que le comité par le biais des formations faites sous la tutelle de la Fédération peut aider les élus à se choisir des équipes d'éducateurs ;

Il est aussi question du devenir du feu Club de La rochefoucault. Ce territoire appartenant à la même communauté de communes que Montbron, A Delfosse estime qu'il serait bien de lier les 2 dossiers.

Valérie Sartorel précise aussi que le Conseil Départemental soutient l'animation « j'apprends à nager » à travers des subventions.

Annick Delfosse clôt ce chapitre en soulignant que cette animation se doit d'exister sur tout le territoire où elle peut être mise en œuvre.

3ème point bis : les classes bleues en direction des section scolaires de Maternelle.

3 écoles retenues :

- 1) Confolens
- 2) Montmoreau
- 3) Ruffec

Animation sur 1 ou 2 semaines en juin à raison de 2 séquences par jour si l'animation s'étale sur une seule.

C'est une animation à mettre en place cette année : elle permettrait d'initier des enfants afin de les voir se tourner vers « j'apprends à nager » et plus tard vers les clubs.

Outre cet événementiel, il est aussi question des classes ouvertes – les clubs pourraient être support d'activité physique.

3 ter : l'eau libre

Dominique Assar souhaiterait qu'un challenge en 2021 puisse voir le jour en réunissant plusieurs sites et compétitions.

Il est précisé qu'un cadre légal doit être respecté avec des autorisations préalables.

En 2020 une opération devait se tenir mais les conditions sanitaires et sécuritaires ont conduits les organisateurs à annuler.

A ce titre, Julien Buixuan précise que l'agglomération du grand Angoulême envisage de s'engager vers le soutien d'événements « sports nature ». Il souhaite lui participer à cette commission.

Annick Delfosse demande dès lors à ce que chacun se positionne dans les 15 jours.

Dernier point : transition entre les saisons hiver et été

Dominique Assar aimerait qu'une réunion puisse rassembler les nageurs des 2 saisons. Raphael Gruet explique que la commission sport sera à même de la mettre en place ; il est précisé qu'elle a déjà eu lieu et que ce serait une bonne chose de la replacer dans le calendrier ; Dominique Assar pencherait pour le 1er week-end de septembre. Aucune décision n'a été entérinée à ce sujet.

Valérie Sartorel avant la clôture de la séance propose que le compte rendu de séance soit mis au vote à la prochaine réunion.

Il sera envoyé tout le comité pour que chacun y ait accès avant la prochaine réunion.

Fin de séance 20h35